

V^e table ronde des centres de linguistique appliquée d'Afrique noire

Yaoundé, 6-12 avril 1981

Succédant aux Tables rondes d'Abidjan (1974), de Lomé (1975), de Kinshasa (1976) et de Dakar (1979), la V^e Table ronde des Centres et Départements de linguistique appliquée d'Afrique noire, organisée par l'Aupelf, avec le concours de l'Acct, de l'Unesco et du ministère de la Coopération, s'est déroulée du 6 au 12 avril 1981 dans le cadre de l'université de Yaoundé.

Conformément au vœu exprimé par les participants à la IV^e Table ronde de Dakar, la responsabilité scientifique de cette rencontre avait été confiée à l'Aelia (1), association dont l'objectif est d'encourager, promouvoir et coordonner des recherches et travaux linguistiques répondant aux besoins socio-culturels de l'Afrique.

Élargie à quelques pays africains anglophones et arabophones, la V^e Table ronde a réuni, outre des représentants des Centres et Départements de linguistique appliquée, des représentants des départements de français, d'anglais et de littérature négro-africaine et d'organismes compétents en matière d'éducation et d'alphabétisation, ainsi que quelques lexicologues et lexicographes. C'est au total une centaine de personnes, venues de 24 pays qui participèrent à l'ensemble des travaux.

Le thème de la rencontre « Bilinguisme africano-européen : études linguistiques et lexicographiques et dialogue des cultures » a d'abord été traité par le biais de deux sous-thèmes complémentaires débattus en séances plénières :

- la problématique de l'élaboration de dictionnaires de langues africaines ;
- les problèmes lexicographiques et lexicologiques posés par l'emploi de langues européennes en Afrique.

Un troisième sous-thème consacré à des problèmes d'ordre général et méthodologique, et des ateliers spécialisés (information et documentation, édition et

diffusion, standardisation, programme Pela) apportèrent ensuite des compléments d'information et permirent, en posant mieux les données de la problématique, d'approfondir l'ensemble des travaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherches.

problème de l'élaboration des dictionnaires de langues africaines

Dans le rapport introductif du sous-thème I, il a été rappelé l'importance prise progressivement, depuis quelques années, par les langues africaines et l'expansion de certaines, tant du point de vue quantitatif (augmentation du nombre de locuteurs) que du point de vue qualitatif (accroissement du lexique lié aux nouvelles fonctions sociales remplies ou à remplir par ces langues). Il a ensuite été souligné le fait que les linguistes sont aujourd'hui tout à fait conscients de la nécessité de mener une réflexion systématique sur l'utilisation de ces langues et d'élaborer les instruments adéquats permettant leur utilisation dans tous les secteurs de la vie nationale.

Après l'étape de la description scientifique, l'élaboration des dictionnaires a été reconnue comme l'une des priorités parmi tous les travaux linguistiques à poursuivre en Afrique noire, dans la perspective de l'aménagement linguistique qui représente une vaste tâche à mener progressivement.

Les communications présentées dans le cadre de ce sous-thème et les débats qui ont suivi ont permis de mettre en lumière les différents aspects et les problèmes liés à l'élaboration et la rédaction des dictionnaires et des lexiques spécialisés de langues africaines qui constituent des outils importants pour la normalisation et la pédagogie de ces langues.

Les précautions méthodologiques (analyse critique des documents existants, finalités recherchées et publics

(1) L'Aelia (Association d'études linguistiques interculturelles africaines), créée à l'issue de la IV^e Table ronde de Dakar en mars 1979, regroupe des spécialistes des langues africaines et européennes parlées en Afrique.

CAMEROUN

visés) ont été rappelées et les **préalables théoriques** soulignés (connaissance scientifique de la langue, études lexicologiques approfondies).

Certaines **difficultés inhérentes aux caractéristiques des langues africaines** ont été rencontrées, comme dans le cas des langues bantou, par exemple. Les communications présentées sur ce point ont en effet mis en évidence l'interdépendance de la grammaire et du lexique et la grande variabilité lexicale observées dans les langues de ce groupe, phénomènes qui imposent aux lexicographes de rendre compte dans leurs dictionnaires du fonctionnement de ces langues.

Les experts sont de plus arrivés à la conclusion que, s'agissant de langues à tradition orale, il n'était pas possible de leur appliquer telles quelles des méthodologies conçues pour l'élaboration des dictionnaires de langues européennes. Un important travail leur reste donc à accomplir pour **mettre au point des procédures méthodologiques adaptées** aux caractéristiques des langues africaines.

Le **problème du choix du standard** ou du dialecte de référence à retenir pour la constitution d'un dictionnaire de langue africaine a été abordé à travers plusieurs communications qui ont fait ressortir les difficultés de l'entreprise.

Le troisième ordre de difficultés abordé dans le cadre du sous-thème I a été celui de la **terminologie et de la création lexicale**. L'utilisation des langues africaines dans de nouveaux secteurs des sociétés en développement implique en effet la nécessité d'élaborer des vocabulaires techniques et de « moderniser » ces langues.

Deux situations types peuvent être dégagées des expériences concrètes décrites et des travaux présentés.

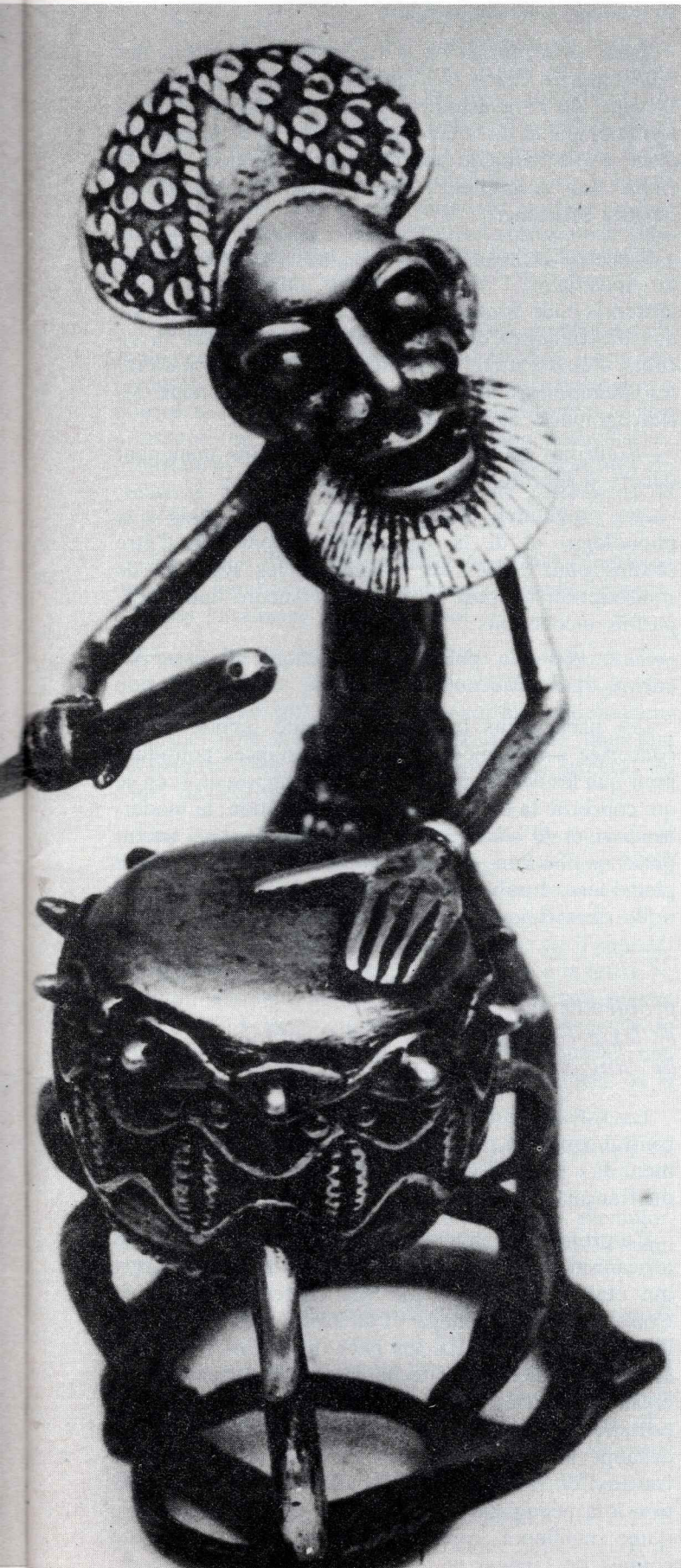
la modernisation de la langue africaine est contrôlée

- Il peut s'agir d'une véritable entreprise à l'**échelle nationale**, comme c'est le cas pour le malgache et le kinyarwanda.

Pour faire face aux besoins de la modernité, les spécialistes malgaches et rwandais ont eu recours :

- soit aux **emprunts déjà assimilés** par la langue et pour lesquels des transformations plus ou moins poussées de forme, de sens, de catégorie s'étaient déjà opérées ;
- soit à des **emprunts nouveaux** quand ils étaient dûment justifiés.

Mais le plus souvent, ils ont cherché à **privilégier le fond commun de la langue** en puisant dans ses ressources propres et en ayant recours à ses propres procédés de créativité lexicale (métaphore, paraphrase synonymi-



que, composition et dérivation, troncation, adjonction d'un sens nouveau au sens traditionnel de certaines lexies...).

• Dans d'autres cas, l'entreprise de modernisation contrôlée des langues est menée par des chercheurs nationaux **dans le cadre de programmes concertés**, comme c'est le cas pour le programme Letac (2). Celui-ci, lancé à l'initiative de l'Acct, soutenu financièrement par l'Agence et coordonné par le Cerdotola (3), a pour objectif la réalisation, dans un certain nombre de langues de huit pays d'Afrique centrale, de lexiques spécialisés dans trois domaines :

- activités économiques et sociales;
- alphabétisation et enseignement;
- administration et santé.

Ces lexiques, qui visent chacun une sélection organisée du vocabulaire dans ces trois domaines, incluent un inventaire des mots existants et des emprunts fortement intégrés, ainsi que des propositions concrètes pour des néologismes sémantiques et lexicaux. Ils fournissent la traduction française de chacune des entrées et contiennent un index multilingue. Ce programme sera en outre l'occasion d'une réflexion et de propositions sur l'harmonisation des systèmes de transcription.

la modernisation de la langue africaine est incontrôlée

C'est le cas, par exemple, pour plusieurs langues africaines du domaine bantou qui empruntent, tels quels ou presque et de manière massive, des termes au français, à telle enseigne que l'on a pu observer une modification des statuts phonologique et grammatical de ces langues (irrégularité ou disparition de certains traits morphologiques, disparition de la fonction tonale distinctive...). Dans certains cas, les actes de parole ressortissent plus au discours mixte ou à la diglossie qu'à la langue africaine.

Ce phénomène a été reconnu comme inquiétant par les participants et la discussion qui a suivi s'est organisée autour du problème de l'acceptabilité des innovations lexicales et de la pertinence de leur intégration dans les dictionnaires.

Un consensus s'est établi en faveur de la recherche des termes nouveaux nécessaires à partir de la langue africaine et de son potentiel d'adaptation et de créativité.

Toutefois, il a été admis qu'il ne fallait pas rejeter systématiquement l'emprunt, phénomène attesté dans toutes les langues, et qui peut représenter une chance d'enrichissement lexical à condition qu'il ne bouleverse

pas le fonctionnement du système de la langue et qu'il ne menace pas son intégrité.

Dans cette optique, il a été proposé de lancer des recherches en vue de la « rebantouisation » de certaines langues, de l'établissement d'une méthodologie de la terminologie et de la création lexicale, et de la mise en place d'une véritable politique de la néologie dans le cadre des programmes précis d'enrichissement des langues africaines.

Si les recherches et les travaux présentés dans le cadre du sous-thème I témoignent des importants efforts entrepris pour donner un fondement scientifique solide aux dictionnaires de langues africaines réalisés ou en cours d'élaboration, ils laissent néanmoins apparaître les nombreuses difficultés qui subsistent pour les lexicographes, et notamment les suivantes :

- beaucoup de descriptions linguistiques manquent encore d'approfondissement et de rigueur;
- les problèmes de l'adéquation de la graphie à la phonologie, et de la segmentation, sont loin d'être résolus pour toutes les langues et les systèmes de transcription adoptés sont souvent encore imparfaits, parfois incohérents;
- une véritable politique linguistique n'existe pas encore dans beaucoup de pays.

Les participants ont donc souhaité qu'une action concertée soit menée auprès des instances politiques pour que les décisions officielles qui s'imposent — en ce qui concerne la transcription, la codification, la modernisation et le statut des langues africaines — soient prises au plus vite, préalable indispensable à la mise sur pied d'une véritable stratégie de l'aménagement linguistique dans chaque pays africain.

problèmes lexicographiques et lexicologiques posés par l'emploi de langues européennes en Afrique

Les travaux et débats se sont déroulés autour du pivot central constitué par la présentation de l'état d'avancement du « projet d'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire » (projet Ifa).

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion sur les africanismes qui avait commencé dans les années 60 et qui était alors menée par des chercheurs isolés en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et au Zaïre. Dès la première Table ronde des C.I.A. en 1974, le besoin s'était fait sentir de lancer une recherche systématisée sur la créativité lexicale du français en Afrique noire. L'importance et l'intérêt d'une telle recherche n'avaient pas échappé à l'Aupelf qui accepta d'en coordonner les travaux, en raison des possibilités évidentes d'application à la pédagogie du français, et dans la perspective d'une meilleure connaissance des phénomènes de contact de langues et de cultures.

(2) Letac : Lexiques thématiques d'Afrique centrale, cf. article précédent.

(3) Cerdotola : Centre régional de recherche et de documentation pour les traditions orales et le développement des langues africaines, id.

Le constat de l'inadaptation des manuels et des dictionnaires en usage n'était plus à faire depuis longtemps et le souhait des pédagogues de disposer d'ouvrages de référence mieux ajustés aux réalités africaines avait été entendu. De plus, la nécessité de garantir l'intercompréhension francophone en Afrique et hors d'Afrique s'imposait. C'est ainsi que l'idée d'élaborer un vaste « dictionnaire du français d'Afrique » est née, projet ambitieux qui fut ensuite ramené à la dimension plus réaliste et réalisable de celle d'un « Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire ».

L'objectif fixé au projet Ifa — et il est important de le souligner — n'a jamais été d'institutionnaliser les termes recensés, mais, grâce à des études lexicologiques poussées, de rendre compte de façon objective et non normative de l'usage d'un français non normalisé et proprement africain, et de tous les phénomènes de créativité lexicale, de néologismes, de glissements de sens et d'emprunts aux langues africaines et à l'arabe.

Une dizaine d'inventaires effectués au niveau national ont déjà fait l'objet d'une publication locale séparée, d'autres paraîtront prochainement.

Une synthèse sélective des données et une généralisation des lexiques particuliers aux différents pays africains impliqués ont été effectuées par le coordonnateur du projet pour la mise en œuvre scientifique, dans une perspective interafricaine, de l'inventaire général en cours de réalisation.

Une première publication partielle de l'Ifa regroupant la nomenclature des lettres A et B a paru en mars 1980. Le deuxième fascicule, enrichi d'une première nomenclature du Cameroun et comportant les lettres C à F, a été publié à l'occasion de la Table ronde de Yaoundé. La rédaction de la synthèse est parvenue à la lettre N, l'édition complète de l'inventaire général étant prévue pour fin 82. L'Ifa — qui se place dans la perspective du bilinguisme africano-européen et devrait apporter une importante contribution à l'étude du phénomène de la néologie — a une double visée :

— donner une idée pertinente des traits communs du français d'Afrique ;

— révéler les différences de forme, de sens, d'emploi, de connotation, pour une même lexie d'un pays africain à l'autre.

Les multiples difficultés lexicologiques et lexicographiques rencontrées, soit par les équipes locales au niveau de la constitution des inventaires nationaux, soit par l'équipe de coordination dans la réalisation de la synthèse générale des données, ont été évoquées. Il a été admis que la réflexion théorique devrait se poursuivre particulièrement sur les points suivants :

— la **définition du français dit « central »**, ou encore « général », ou « standardisé », langue neutre, géographiquement non marquée, et reflétée dans les diction-

naires du français contemporain : la notion de particularité linguistique a été envisagée par rapport à l'existence de ce français central, le repérage et la sélection des particularités étant opérés à partir de la norme de référence choisie qui est celle du « Petit Robert ». Les nombreux exemples cités dans la communication attestent de l'insuffisance, voire de l'ambiguïté de cette définition ;

— la **notion de registre de langue**, qui est tout aussi imprécise et ambiguë ;

— la **distinction entre faute et particularité**, souvent difficile à opérer, qui montre que les critères de distinction doivent être affinés ;

— l'**intégration des emprunts aux langues africaines**, qui pose un délicat problème de délimitation de frontière avec les simples citations.

Tout au long des travaux de ce deuxième sous-thème, la nécessité de l'élargissement des préoccupations scientifiques s'est manifestée, la perspective descriptive choisie au départ et qui a été respectée jusqu'à présent devant nécessairement avoir des prolongements. L'intérêt de **développer une dimension diachronique et étymologique**, pour éclairer la connaissance des phénomènes de contact linguistico-culturels a été montré, ainsi que celui de **l'élargissement des recherches lexicales à la syntaxe et à la morphologie** dans le but d'amorcer une théorie de la régionalisation.

Mais le point sur lequel les participants ont unanimement insisté est le fait que l'énorme travail descriptif réalisé resterait vain et, en tout cas, n'attirerait pas l'attention des responsables politiques s'il ne débouchait pas très rapidement sur **l'exploitation pédagogique des données**, en vue de l'aménagement d'une didactique du français mieux ajustée aux besoins communicatifs effectifs et aux réalités africaines.

réunion des centres et départements de linguistique appliquée

Conscients, d'une part, du rôle que doivent jouer les langues nationales dans le processus de développement et, d'autre part, de la nécessité d'exploiter à des fins pédagogiques les données scientifiques récoltées grâce au projet Ifa, les responsables des C.l.a. et D.l.a. ont été amenés à définir un nouveau programme qui sera la continuation logique de tous les travaux déjà menés : « le Programme d'enseignement des langues en Afrique » (P.e.l.a.) et qui comprendra deux volets :

- l'enseignement des langues africaines ;
- l'enseignement du français et de l'anglais dans les contextes africains.

Les participants à cette réunion ont demandé à l'Aupelf de prendre les dispositions nécessaires pour collecter, auprès des institutions concernées, toutes les informations utiles et tous les matériels déjà produits. A

cet égard, l'Inventaire Confemen (4), en cours de réalisation, et dont la première version sera publiée fin mai 1982, sera un outil précieux qui devrait favoriser une meilleure connaissance des expériences déjà menées et améliorer l'échange d'informations.

Pour l'exécution du P.e.l.a., de nouvelles équipes nationales comprenant des linguistes et des pédagogues devront être constituées, et des rencontres interafricaines favorisées pour la mise en commun des ressources et des expériences.

Il a été suggéré qu'un groupe de travail élabore, sur la base d'une analyse critique des documents existants, des plans types de manuels didactiques qui pourraient servir de base de réflexion lors de la VI^e Table ronde pour laquelle le thème suivant a d'ores et déjà été proposé : « Langues et développement de l'éducation en Afrique ».

Enfin, étant donné l'importance que revêt ce nouveau programme, il a été recommandé à l'Aupelf de rechercher, auprès de ses habituels partenaires et des organismes intéressés, et plus particulièrement auprès de l'Acct, de l'Unesco, de l'Aleco, du Cirelfa, du ministère français de la Coopération, etc., les sources de financement nécessaires pour le mener à bien.

en conclusion...

L'accent a été mis une fois de plus sur le fait que, dans la perspective choisie d'instaurer un véritable dialogue des cultures, l'étude du français et des langues européennes ne pouvait plus et ne devait plus être séparée des contextes de communication incluant toutes les langues parlées en Afrique.

Si les travaux des premières tables rondes des C.l.a. ont été nettement axés d'abord sur l'étude du français en Afrique, puis sur la recherche des phénomènes de contact entre le français et les langues africaines, on a pu observer au cours de la Table ronde de Yaoundé un net glissement des préoccupations des chercheurs et praticiens en faveur des langues africaines. Il n'est donc pas étonnant que, après qu'ont été salués les immenses progrès scientifiques accomplis dans la description des situations linguistiques d'Afrique, l'accent ait été mis sur les importants efforts qui restent encore à fournir en vue de la promotion des langues africaines comme langues de communication et de culture. Dans cette perspective et, au nom de l'ensemble des participants, le vœu a été émis que les travaux entrepris puissent se poursuivre et s'intensifier avec l'aide et la participation de toutes les potentialités, et les recommandations suivantes ont été formulées :

- **aux États et gouvernements africains :**

- d'inscrire dans leurs programmes politiques un plan d'aménagement linguistique dans leurs pays ;
- d'accorder aux institutions chargées de recherches linguistiques toute la sollicitude en leur pouvoir.

- **aux organisations internationales** (Aupelf, Unesco, Acct, etc.) :

- de continuer à apporter leur soutien technique et scientifique aux programmes de recherches linguistiques dans les pays membres, les institutions universitaires et de recherche ;
- d'accorder la priorité au programme d'enseignement des langues en Afrique ;
- de prévoir l'organisation de la VI^e Table ronde autour de ce programme ;
- de dégager les orientations et les moyens nécessaires pour développer les presses universitaires au service de la recherche linguistique en Afrique.

- **aux institutions et universités des pays africains :**

- d'encourager les linguistes africains dans leurs efforts pour la connaissance, la conservation et la diffusion du patrimoine linguistique africain ;
- d'inscrire dans les programmes d'enseignement et de recherche les langues africaines comme une priorité et une spécificité de leurs institutions.

- **aux chercheurs enfin :**

- d'orienter de plus en plus leurs efforts vers l'exploitation pédagogique des résultats hautement scientifiques déjà acquis dans la description des différentes situations linguistiques ;
- de soutenir les actions qui tendent à développer l'échange d'informations bibliographiques dont ils sont les premiers bénéficiaires ;
- de développer des programmes susceptibles de mettre au service des masses urbaines et rurales les résultats déjà acquis sur le plan scientifique mais sans impact réel sur ces masses.

La Table ronde de Yaoundé aura, comme les précédentes, apporté une importante contribution à l'étude de la situation linguistique en Afrique noire et des relations entre les langues africaines et européennes. Elle a en outre permis de faire le point des travaux réalisés ou en cours, tant au sein des institutions nationales que dans le cadre de recherches plus vastes (comme les programmes Letac, Ifa...), et de mettre en lumière l'étendue des tâches qui restent à entreprendre en vue de l'aménagement linguistique des pays africains. Il apparaît en effet clairement que, si certains domaines linguistiques sont déjà bien connus, d'autres sont encore à peine défrichés, et que la recherche fondamentale et appliquée est plus ou moins avancée selon les États.

Régine THOMAS

(4) Étude réalisée conjointement par le Québec, l'Acct et la France — sur demande exprimée lors de la 33^e Session de Kigali, en 1980, par la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française — et intitulée : « Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : Bilan et inventaire ».